

dernière. Il m'a demandé si la frégate canadienne *New Waterford* devait être radoubée à la base navale de Point-Edward. La réponse est non. La Commission maritime a affecté ce navire à la *Saint John Dry Dock Company*, de Saint-Jean-Est, au Nouveau-Brunswick, le 22 décembre 1959, et le ministère de la Défense nationale a passé un contrat à cet effet. Cependant, le *Sackville*, navire du gouvernement canadien, entrera en radoub à Point-Edward le 14 mars.

LE BUDGET

QUESTION AU SUJET DE LA DATE PROBABLE DE L'EXPOSÉ BUDGÉTAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. M. Benidickson (Kenora-Rainy-River): Monsieur l'Orateur, je me demande si le ministre des Finances pourrait nous dire à quelle date il présentera son exposé financier pour l'année qui vient.

L'hon. Donald M. Fleming (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne prétends pas pouvoir satisfaire complètement la curiosité et l'intérêt légitimes de mon honorable ami. Je puis cependant le satisfaire partiellement peut-être en lui disant que ce ne sera pas ce mois-ci.

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

ROUYN (P.-Q.)—PRÉTENDUE EXCLUSION DE CHÔMEURS DU BÉNÉFICE DES PRESTATIONS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): J'aimerais poser une question au ministre du Travail. Le ministre a-t-il quelque chose à dire à propos d'une déclaration attribuée à M. Émile Boudreau, représentant du syndicat *United Steel Workers of America*, dans le journal *La Frontière* du 18 février, portant que la Commission d'assurance-chômage à Rouyn (P.-Q.) prive sans motif les chômeurs de prestations d'assurance-chômage, les forçant ainsi à accepter du travail dans les chantiers à des salaires inférieurs à la moyenne, qui sont parfois plus bas que le taux d'assurance-chômage, et que la Commission refuse de collaborer avec les représentants des syndicats ouvriers de la région, allant même jusqu'à refuser de fournir des renseignements aux représentants ouvriers qui ont intercéde en faveur des chômeurs?

L'hon. Michael Starr (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, l'honorable député de Pontiac-Témiscamingue m'a signalé la chose au début de la semaine dernière et l'honorable député d'Assiniboia m'a signifié son intention de me poser cette question vendredi

[L'hon. M. Pearkes.]

matin dernier. De toute façon, j'avais déjà demandé à la Commission de faire rapport sur ce sujet.

Voici ce qu'elle m'a signalé: depuis le 25 novembre 1959, 192 demandes de bûcherons avaient été faites au bureau de la Commission d'assurance-chômage à Rouyn. On leur offrait de \$6 à \$7.50 la corde, selon la coupe, l'épaisseur de la neige, etc. C'est le taux courant dans la région. Or sur les 650 personnes à qui ces postes avaient été signalés, 580 ont négligé de se présenter et jusqu'à présent environ 125 requérants ont été déçus de leurs droits aux prestations. Appel a été fait dans 18 cas; quatre ont été entendus par une commission d'arbitrage. La décision du fonctionnaire de la Commission a été maintenue dans trois cas. Les autres appels seront entendus au cours des deux prochaines semaines.

A la deuxième partie de la question, je répondrai que notre collaboration n'a jamais été refusée aux représentants des syndicats ouvriers. Nous avons refusé de communiquer des pièces contenues dans le dossier d'un requérant, c'est-à-dire dans un cas où la personne en question, soupçonnée d'avoir donné de fausses déclarations, fait actuellement l'objet d'une enquête.

M. Argue: Pourrais-je poser une autre question au ministre pour plus de clarté? La Commission d'assurance-chômage fournit-elle des renseignements sur les dossiers de certains requérants, si un représentant syndical s'interpose avec l'approbation, écrite et paraphée, du requérant?

L'hon. M. Starr: C'est exact. La Commission d'assurance-chômage a toujours collaboré avec les syndicats ouvriers à cet égard, et, dans le cas qui nous préoccupe, on a rejeté une demande par suite de cette accusation de fausses déclarations.

LA DÉFENSE NATIONALE

LE MISSILE LACROSSE—INTERPELLATION AU SUJET D'UNE COMMANDE FERME PLACÉE À LA SUITE D'ESSAIS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Vu que les essais du missile Lacrosse semblent avoir donné des résultats satisfaisants, le ministre de la Défense nationale nous dira-t-il si le gouvernement va passer une commande ferme au sujet de ce projectile. Dans le cas de l'affirmative, celui-ci sera-t-il d'un modèle propre à utiliser les ogives nucléaires?

L'hon. G. R. Pearkes (ministre de la Défense nationale): Nous n'avons pas encore reçu un rapport complet sur les essais qui